



-
Association Nationale

des Assistants de Service Social

15, rue de Bruxelles 75009 Paris

01 45 26 33 79

site Internet : <http://www.anas.fr>

mail : info.anas@yahoo.fr

COMMUNIQUE

23 février 2012

NOUS SOMMES FIERS D'ASSISTER !

Depuis quelques temps, a resurgi un débat vieux de près de deux siècles sur les « mauvais pauvres », les « profiteurs », ceux qui abusent de la « générosité » de l'État Français. Nous voudrions contribuer à ce débat en démontrant que « l'assistanat » ne recouvre aucune réalité pratique lorsque l'on met le discours à l'épreuve des faits.

L'ASSISTANCE : UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE REELLE.

Le terme et la pratique d'assistance se différencient de la notion « d'assistanat ». L'assistance est une forme d'aide, une étape parfois, qui peut être nécessaire, voire vitale, dans la relation d'aide. Pour un temps, elle va permettre d'intervenir sur la réponse aux besoins vitaux des personnes.

Mener une recherche d'emploi fructueuse quand on a faim, quand on est malade physiquement ou psychiquement ou sans hébergement pour le soir, est un défi digne des dieux grecs ! Pour un travailleur social, accompagner cette démarche sans prendre le temps de l'assistance à la personne relèverait de cécité professionnelle et de mise en péril d'autrui.

L'assistanat, s'il existe, est une relation sociale basée au moins sur trois composantes : l'assisté, l'assistant et l'institution d'assistance. C'est à partir de ces trois unités que nous souhaitons rendre explicite la vacuité du discours sur l'assistanat.

L'ASSISTANAT : UNE NOTION ESSENTIELLEMENT IDEOLOGIQUE

Il ne suffit pas de le nommer pour que l'assistanat existe vraiment, il faut pouvoir l'observer dans sa réalité. Il faut par ailleurs qu'il y ait des institutions dans lesquelles la relation d'assistanat soit possible et/ou encouragée et qu'une grande variété d'acteurs soit mobilisée autour de son existence et de son maintien. Or, il n'est pas exagéré de dire que la réalité est tout autre !

Tout d'abord, n'est pas « assisté » qui veut. Quiconque s'est retrouvé au chômage ou au RSA et a du solliciter une institution d'aide ou de sécurité sociale, pourrait en témoigner.

L'intensité du contrôle social qui pèse sur les personnes et les professionnels, les procédures d'évaluation, l'intensification de la charge bureaucratique, la pression du marché de l'emploi, ne laissent tout simplement pas d'espace à la relation d'assistantat, sinon de façon très marginale et temporaire.

Par ailleurs, ceux que l'on veut ranger sous la catégorie d'assistés sont ceux qui subissent les plus fortes discriminations sur le marché du travail. Ce sont ceux qui sont le moins connectés à des réseaux de relations, les moins mobiles géographiquement et socialement pour suivre les déplacements de l'offre, qui disposent des plus faibles ressources ou capitaux de toutes espèces pour assurer cette mobilité, ou encore ceux sur lesquels s'exercent une forte contrainte sociale.

En fait, cette représentation de l'assistantat ne vit qu'au travers d'une littérature (rapports, études, sondages, audit...) qui envisage l'Homme comme un calculateur égoïste et détaché de toutes prétentions morales ou souci de justice.

L'ASSISTANAT : UNE VISION CONTESTABLE DE LA VIE HUMAINE

L'immense majorité de ceux qui bénéficient des minimas sociaux n'en bénéficient pas par choix mais à défaut d'autres choix.

Une personne contribue à la société bien au-delà du seul emploi de sa force de travail sans qu'il soit nécessaire de l'obliger à participer à des activités « d'intérêt général ».

Quand il existe, le refus d'emploi fait intervenir un ensemble de dimensions qui ne sauraient être réductibles à la seule rationalité économique.

L'assistantat n'existe pas en tant que catégorie homogène de pratiques ou assemblage de personnes. L'hétérogénéité des personnes rassemblées sous le terme d'« assistés » est niée alors que leur seul dénominateur commun est la catégorie de revenus.

EN CONCLUSION

Sans la critique sévère de discours idéologiques scientifiquement infondés, le risque est grand de voir indéfiniment s'accroître l'exclusion et la stigmatisation des personnes les plus fragiles pour répondre aux besoins d'effet d'annonces d'hommes politiques peu rigoureux ou scrupuleux.

Elsa MELON
Présidente de l'A.N.A.S.